Pièce 19: Produit national brut par tête de population et produit national brut par personne occupant un emploi rémunéré, au Canada et aux États-Unis, de 1938 à 1953 inclusivement.

A 1 h. 5 de l'après-midi, l'interrogatoire du témoin est interrompu et le Comité s'ajourne au mardi 30 mars 1954, à 11 heures du matin.

MARDI 30 mars 1954.

Le Comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. David A. Croll.

Présents: MM. Adamson, Applewhaite, Balcom, Benidickson, Bennett (Grey-Nord), Boucher (Restigouche-Madawaska), Cameron (Nanaïmo), Cannon, Cardin, Fleming, Fraser (Saint-Jean-Est), Hanna, Hellyer, Henderson, Hunter, Low, Johnson (Kindersley), Johnston (Bow-River), MacEachen, Macnaughton, Matheson, Monteith, Noseworthy, Philpott, Pouliot, Quelch, Robichaud, Stewart (Winnipeg-Nord) et Wood.

Aussi présents: M. Graham Towers, C.M.G., gouverneur de la Banque du Canada; M. K. W. Taylor, sous-ministre des Finances; M. G. K. Bouey, chef adjoint du Département des études de la Banque du Canada; M. C. F. Elderkin, inspecteur général des banques; M. T. H. Atkinson, président de l'Association des banquiers canadiens et vice-président et directeur général de la Banque Royale du Canada; M. A. C. Jensen, vice-président de l'Association des banquiers canadiens et directeur général de la Banque de Montréal; M. C. S. Frost, vice-président de l'Association des banquiers canadiens et directeur général de la Banque de Nova Scotia; M. John S. Proctor, directeur général de la Banque Impériale du Canada; M. W. T. G. Hackett, directeur général adjoint de la Banque de Montréal; et M. J.-N. Gosselin, directeur général adjoint de la Banque Canadienne Nationale.

Le Comité reprend l'étude du bill 297, Loi modifiant la Loi sur la Banque du Canada, et du bill 338, Loi concernant les banques et les opérations bancaires.

M. Elderkin dépose les documents suivants, qui figurent en appendice aux Témoignages d'aujourd'hui:

Pièce 20: Liste arrêtée au 31 janvier 1954 des compagnies de fiducie comptant des administrateurs qui sont aussi administrateurs de banques à charte.

Pièce 21: Liste arrêtée au 31 janvier 1954 des compagnies d'assurances comptant des administrateurs qui sont aussi administrateurs de banques à charte.

Pièce 22: Liste arrêtée au 31 janvier 1954 des compagnies de prêt comptant des administrateurs qui sont aussi administrateurs de banques à charte.

En réponse à des questions posées par M. Low lors d'une séance antérieure, M. Towers dépose les documents suivants qui figurent en appendice aux Témoignages d'aujourd'hui:

Pièce 23: Banque du Canada, Relevé des avances budgétaires au Canada, 1939 à 1953 inclusivement.

Pièce 24: Graphique indiquant le produit national brut et les dépôts en banque appartenant au grand public.